

## **Relations CP – CDA**

### **Procès-verbal de la réunion Relations CP-CDA du 25 janvier 2022**

#### **Présents :**

Bruxelles – Brabant Wallon	:	O. Monsieur
Hainaut	:	C. Notelaers
Liège	:	B. Lebrun
Luxembourg	:	J. M. Fivet, P. Groos
Namur	:	J. Lauwerys, O. Pierre
Secrétaire Département	:	C. Nicolas

#### **Invités présents :**

J.P. Delchef, Président du CDA  
M-T. Joliet, Département Championnat  
S. Faraone, Département Coupes AWBB  
P. Thomas, Commission informatique  
C. Porphyre, Département Promotion et Evénement  
M. Collard, Trésorier Général  
B. Scherpereel, Secrétaire Général

#### **Invités excusés :**

I. Delrue, Département Relations CP-CDA  
B. Claes, CP Brabant Wallon-Bruxelles  
R. Sonveaux, CP Hainaut  
M. Corbisier, CP Liège  
B. Riga, CP Liège

---

#### **1. Accueil des représentants**

J. P. Delchef remercie les participants présents.

Les décisions du CODECO récent ont une influence positive sur les compétitions. Il est intéressant de faire le point sur la situation actuelle et d'envisager les modalités pour la poursuite des compétitions en 2022.

#### **2. Décisions du CODECO**

- Utilisation d'un baromètre : outil utilisé pour permettre l'organisation des rencontres. Une réunion est prévue ce vendredi 28/01/22 avec le cabinet du Ministre de la Santé. Nombreuses questions en attente : délai, qui contrôle, ....
- Retour du public acquis :  
La capacité autorisée est de 200 personnes ou 70% de la capacité de l'infrastructure en cas de dépassement de la jauge de 200.  
Public assis ? Public debout ?  
On attend la parution du protocole de la Ministre des Sports pour les précisions.

#### **3. Situation par province et au niveau régional des remises pour absence de public et COVID**

Situation du week-end des 21 et 22 janvier 2022 :

- *Championnat régional* : La situation est maîtrisée. Plusieurs reports COVID. Les matchs sont reprogrammés sauf en Dames.

- *CP BBW* : 38 rencontres remises en jeunes et en senior. 1 club à l'arrêt.  
Situation sous contrôle
- *CP HAINAUT* : 2 reports pour absence de public, 24 reports COVID. En U10-U12, une dizaine de reports COVID  
Sur un nombre total de 219 matchs  
Procédure de report est respectée.
- *CP LIEGE* : Report de 2 week-ends complets en mai, en senior. 60 rencontres seniors à reprogrammer. Nombreux matchs à rejouer, programmés en semaine.
- *CP LUX* : 15 matchs reportés pour COVID en jeunes et senior. 5 matchs reportés par manque d'arbitres.
- *CP NAMUR* : report de 30 matchs seniors pour COVID, report de 2 matchs pour raison économique (public), report de 7 rencontres Mini Basket  
**Conclusion** : La situation est disparate et non comparable d'une Province à l'autre.

#### **4. La poursuite des compétitions 21-22**

##### **4.1. Principe : On fait tout pour terminer la saison ou on arrête ?**

- Il est utile d'avoir les avis des CP sur ces points.
- Si on continue la saison, les modalités pourraient être différentes en compétitions régionale et provinciale. On pourrait aussi avoir des modalités différentes en jeunes et en seniors, en maxi basket et en mini basket.
- Application PC70 : report des rencontres avant les 2 dernières journées. Nécessité de s'accorder sur une date de fin des compétitions, la date peut être différente par Province.
- Organisation des play-offs : les CP peuvent s'adapter en fonction des situations de chaque Province.
- Modalités de classement si nombre inégal de rencontres
- Modalités de montées et descentes

##### **4.2. Position des CP et du Régional**

*CP NAMUR* : La volonté est d'aller jusqu'au bout de la saison. Les play-offs pourraient être compromis si les remises continuent à être aussi nombreuses.

Fin de la compétition en senior prévue le 01/05/22.

Mini Basket : possibilité de reprogrammer les rencontres après le 01/05/22

Maxi Basket jeune : il est important de terminer dans les temps vu la participation aux tours qualificatifs.

Coupe de la Province : les ½ finales se jouent le week-end des 29-30/01/2022.

Match retour prévu fin février.

Finale : 26-27/03/2022 à Profondeville.

*CP LUX* : Est d'accord de poursuivre les compétitions. Le CP Lux a déjà réfléchi, les dates sont définies.

Maintien des compétitions avec adaptation des calendriers.

Fin de la phase classique : 01/05/22

Suppression des PO si délai > 01/05/2022

½ finales de Coupe : déplacées, finales le week-end du 01/05/2022.

*CP LIEGE* : Est pour la poursuite de la saison.

Date de fin des compétitions : 14-15/05/2022

Calendrier jeunes (moins de 12 ans) : on essaie de reprogrammer pour le 15/02. Si pas de reprogrammation, on annule les rencontres.

Pour les jeunes de plus de 12 ans : on garde au maximum le calendrier actuel.

Pas de PO en Dames, comme voté à l'AG.

½ finales Coupe Province jeunes : rencontres sur les terrains des clubs, dans l'ordre du tirage au sort.

½ finales Coupe Province senior : programmée mi-février.

Finales prévues les 26-27/03/2022.

Quelques réflexions en cours concernant la valeur de la saison :

- ✓ Championnat biaisé car nombreux blessés en début de saison, motivation des joueurs en berne
- ✓ Certains clubs n'ont plus joué depuis plusieurs semaines. Les rencontres vont se suivre et seront programmées en semaine. Quid de la disponibilité des joueurs ?
- ✓ Application des règles compliquée et de manière différente, tension entre les clubs
- ✓ Saison qui a le mérite d'être jouée mais qui n'est pas une 'vraie saison'....
- ✓ Sens des compétitions ? Montants ? descendants ?
- ✓ Volet sanitaire, volet financier et volet sportif ont des impacts sur le déroulement de la saison.

*CP HAINAUT* : Est d'avis de continuer moyennant quelques aménagements.

A la suite du nombre élevé de reports de rencontres, demande du CP Hainaut d'avoir plus de souplesse concernant le délai des 2 semaines pour reprogrammer les rencontres.

Mini Basket : pas d'urgence pour reprogrammer. Seront neutralisés si pas joués.

Maxi Basket : à reprogrammer car incidence sur les classements et titre de champion.

Date butoir de fin de championnat : 01/05/2022

Le CP peut adapter les modalités des compétitions (voté à l'AG des clubs).

Coupe de Province : Finale prévue le 12-13/03/2022 à Quaregnon.

Décisions du CODECO permettent d'organiser les finales même si code rouge.

*CP BBW* : Est pour continuer la saison.

Il est difficile d'étendre les compétitions après le 1/05/22 si la période de mutation reste inchangée. En jeunes, la participation aux tournois qualificatifs limite aussi la date de report de la fin des compétitions.

Coupe de la Province : ½ finales le 20/02/22. Finales le 27/03/2022.

*Régional* : On a fait le plus dur, on peut recommencer à jouer avec du public. Est positive pour la suite de la saison.

En jeunes, les tournois qualificatifs sont prévus les 15 et 22/05/2022.

En senior, maintien du calendrier et organisation des PO.

Coupe AWBB : ½ finales le week-end des 29-30/01/2022 à Pepinster et à Neufchâteau.

Finales les 19-20/03/2022 à Beez.

Pour les matches des ½ finales de Coupe : L'équipe qui ne peut participer à la 1/2 finale en raison des contaminations Covid-19 ou de mesures de quarantaine est retirée de la compétition. Son adversaire est qualifié pour la finale.

**Conclusion** : Message unanime et optimiste des 5 CP et des départements championnat et coupe. Ambition pour tous de terminer la saison 2021-2022 sur les terrains.

Il appartient à chaque CP de continuer et d'adapter ses compétitions.

JP Delchef remercie le CP Liège pour sa franchise et l'apport de considérations génériques.

Il demande l'avis des CP pour les modalités de montée et descente.

*CP LUX* : Classement avec coefficient a fait ses preuves, pourquoi le modifier ?

*CP NAM* : O. Pierre rappelle que les modalités avec calcul de coefficient ont été prises à la suite de l'arrêt des compétitions. Actuellement, les compétitions continuent, donc risque d'ouvrir la porte aux calculs.

*CP HNT* : Le nombre de matchs remis reste limité. Les classements sont valides si on achève la saison.

*CP BBW* : Si poursuite des championnats, il faut des montants et des descendants. Pas de modification des modalités.

*CP LIEGE* : L'objectif du CP Liège est de maintenir un maximum d'équipes et de clubs.

L'obligation du CST pour les joueurs continue à jouer un rôle insidieux, les équipes du mois d'août ne sont pas les équipes actuelles.

**Conclusion** : Les arguments sont entendus. On accorde au CP Liège un délai de réflexion, une nouvelle réunion sera programmée prochainement.

## 5. Adaptation du protocole AWBB

L'objectif de L'AWBB est de permettre aux compétitions de se dérouler.

Vu l'autorisation d'avoir à nouveau du public, les reports de matches pour absence de public ne sont plus possibles.

Les modalités pour remise COVID sont toujours d'application.

Quelques adaptations du protocole ont été décidées afin de limiter le report des matchs et le contournement de l'application du PC53.

- Aligner des joueurs/joueuses infectés ou des joueurs/joueuses en quarantaine est strictement interdit.
- Quelques clubs ont profité d'une largesse du protocole AWBB. On ajoute la notion d'avoir déjà été aligné en compétition pour demander un report.  
Le report d'une rencontre donnant lieu à montée et descente, peut être demandé par un club si au moins 3 joueurs/joueuses qui **ont déjà été alignés en compétition**, ne peuvent pas participer en raison d'une contamination ou d'une quarantaine le jour du match.  
La nouvelle programmation nécessite l'accord des 2 clubs.
- De nombreux documents type attestation ou certificats coexistent actuellement. Les dates de fin de quarantaine ne sont pas toujours notées.  
La demande de report nécessite l'envoi de documents probants (attestations du médecin, résultats des tests, communication du contact tracing) au plus tard **le mercredi** qui suit la rencontre concernée. Afin d'éviter les abus, ces documents doivent avoir comme date soit **une date antérieure ou la date du jour** de la rencontre concernée par le report.  
Le document émis par les écoles (non nominatif) est valable pour le report d'un match.
- Le contrôle du CST est toujours obligatoire pour les joueurs de plus de 16 ans.  
Le CP HNT fait remarquer que le CST (QR Code) reste rouge même si la quarantaine est terminée. Ce point est méconnu par de nombreux joueurs. Le CST est rouge pendant 10 jours alors que la quarantaine est de 7 jours.  
A partir du 01/03/2022, le CST ne sera valable que si la vaccination est complète (3 doses). Il est important de diffuser cette information dans les clubs.

## 6. Divers

- *CP LUX* : Quid d'une sanction judiciaire et report d'une rencontre pour COVID ?  
Joueur ne peut pas jouer parce que la date du report est dans sa période de suspension.  
*JP Delchef* : Les statuts sont précis et doivent être respectés.
- *CP NAM* : Certains clubs sont dans l'impossibilité de reporter des rencontres à des dates ultérieures car indisponibilité de la salle.  
*JP Delchef* : Pas de forfait appliqué, voir si incidence sur le classement si rencontre non jouée, d'autres possibilités existent : jouer dans la salle de l'adversaire, voire une autre salle.
- *CP HNT* : Arbitre avec un CST rouge (car QR Code désactivé pendant 11 jours) peut-il aller dans la buvette ?  
*JP Delchef* : Il peut arbitrer mais il ne peut pas se rendre dans la buvette.

JP Delchef remercie les participants pour les débats constructifs.

Une réunion sera programmée prochainement afin d'apprécier l'évolution des différentes compétitions.

Jean-Pierre DELCHEF  
Président de l'AWBB

Catherine NICOLAS  
Secrétaire du Département